BEAMA

Belgian Asset Managers Association
vzw | asbl



FACTS & FIGURES 2018

BEAMA asbl est membre de la Fédération belge du secteur financier

Febelfin

Actifs en asset management

OPC de droit belge et étranger distribués en Belgique

OPC de droit belge

OPC de droit belge et étranger dans le contexte européen

OPC dans le contexte mondial

Actifs en asset management

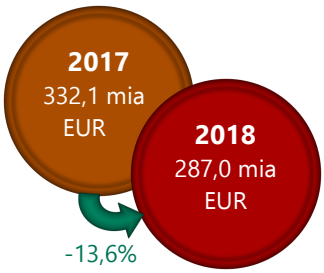
Définition de la gestion de portefeuille

Il faut entendre par gestion de portefeuille ou asset management :

- la gestion, la distribution et le traitement administratif d'OPC,
- la gestion institutionnelle,
- la gestion pour la clientèle privée,
- le conseil en placement.

BEAMA définit dans ses analyses statistiques l'asset management comme le total des actifs gérés au départ de la Belgique pour des clients belges et étrangers.

Total des actifs gérés au départ de la Belgique



En 2018, le total des actifs en asset management en Belgique a diminué de 13,6% pour atteindre 287,02 milliards EUR en toute fin d'année. En 2017, ces actifs ont progressé de 10,4%.

De ces 287,02 milliards EUR, 20,6%, soit 59,17 milliards EUR, sont gérés pour le compte de clients étrangers. En 2017, ce chiffre était de 18,0%, alors qu'en 2010, il atteignait encore 30,2%. Concrètement cela signifie que ces dernières années, le pourcentage d'actifs gérés pour le compte de clients belges gagne en général de l'importance.

Total des actifs en asset management en milliards EUR

	2017	2018	*Différence en %*
Gestion collective	171,98	141,97	*-17,45*
Gestion discrétionnaire	95,67	90,03	*-5,89*
Conseil en placement	64,49	55,01	*-14,71*
TOTAL	**332,15**	**287,02**	***-13,59***

Source : BEAMA

Les OPC demeurent la catégorie la plus importante au sein du groupe des actifs en gestion collective. Fin 2018, les asset managers géraient au départ de la Belgique pour 120,03 milliards EUR d'OPC pour le compte de clients belges et étrangers.

En outre l'on constate qu'au sein des groupes des actifs sous gestion discrétionnaire et des actifs sous conseil en placement, respectivement 34,1% et 83,5% sont gérés via des OPC.

Ventilation selon le type de clients

Si l'on ventile le total des actifs en asset management en fonction du type de clients, on observe, en 2018, une diminution de 2,6% chez les clients institutionnels.

Dans la catégorie des clients non-institutionnels, le sous-groupe des clients private banking a enregistré une diminution de 16,8% en 2018. La catégorie des clients retail a connu la diminution la plus marquée, avec 35,1%. Les autres clients non-institutionnels ont progressé de 0,2% en 2018.

Les investisseurs institutionnels représentent, comme par le passé, la principale catégorie parmi les clients des gestionnaires de portefeuilles. Depuis 2018, le groupe des personnes physiques, composé des clients private banking et des particuliers, ne dépasse plus la catégorie des investisseurs institutionnels.

Total des actifs en asset management en milliards EUR : ventilation par type de clients

	2017	2018	*Différence en %*
Investisseurs institutionnels	119,50	116,33	*-2,65*
banques	17,21	14,55	*-15,44*
fonds de pension	22,26	22,67	*1,86*
assureurs	21,57	22,57	*4,64*
autres	58,47	56,54	*-3,29*
Clients private banking & particuliers	154,78	112,69	*-27,19*
Autres	57,87	57,99	*0,21*
TOTAL	**332,15**	**287,02**	***-13,59***

Source : BEAMA

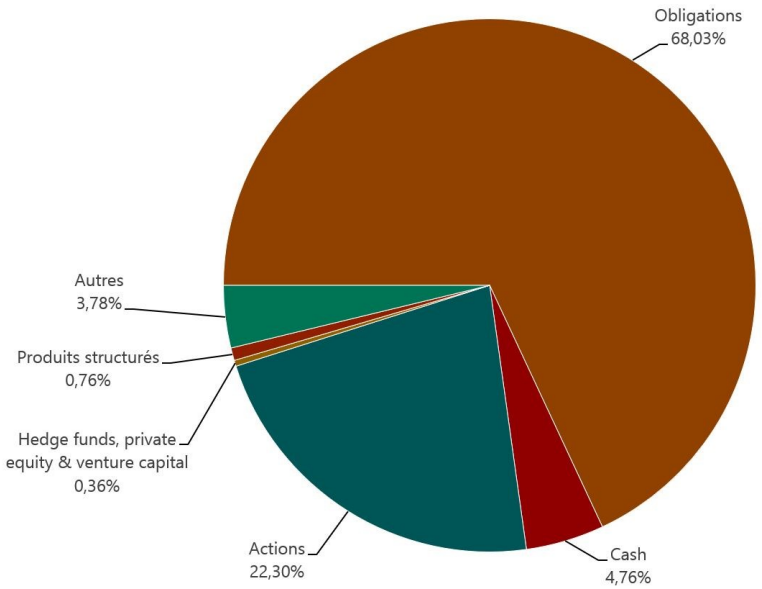
Actifs sous gestion collective

Les OPC gérés par des asset managers en Belgique constituent la catégorie la plus importante des produits de placement en gestion collective. Comme évoqué précédemment, ils représentaient fin 2018 120,03 milliards EUR.

Actifs sous gestion discrétionnaire

Les actifs sous gestion discrétionnaire représentent au total 90,03 milliards EUR dont 74,26 milliards EUR, soit 82,5%, sont gérés pour le compte d'investisseurs institutionnels. Ces investisseurs institutionnels sont principalement établis en Belgique.

Le graphique ci-dessous présente la composition d'un portefeuille sous « gestion discrétionnaire » moyen en 2018.

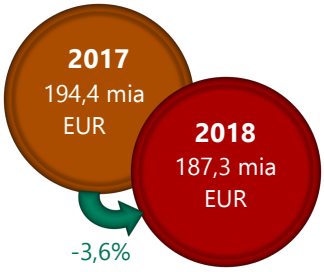


Source : BEAMA

Actifs sous conseil en placement

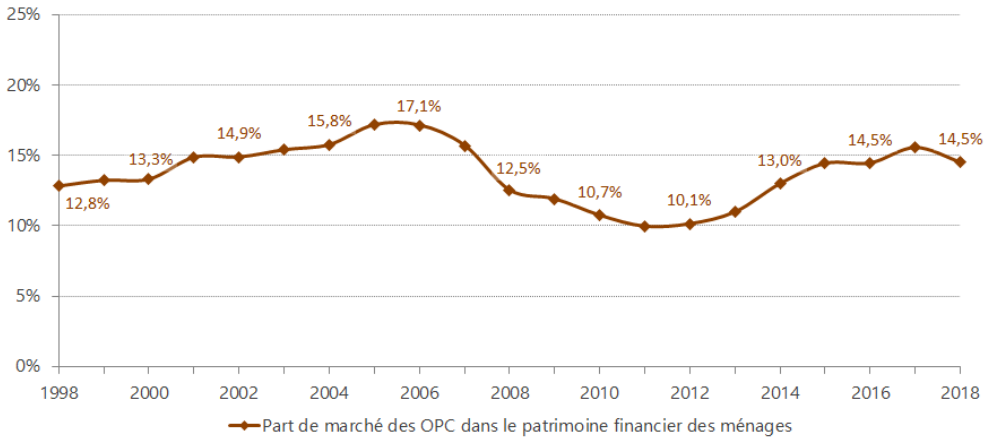
Fin 2018, les actifs sous conseil en placement représentaient 55,01 milliards EUR. Ces actifs sont quasi exclusivement gérés pour des clients belges.

OPC de droit belge et étranger distribués en Belgique



Evolution du marché en 2018

Les ménages belges épargnent et investissent toujours beaucoup. Selon les chiffres publiés par la BNB, l'épargne des ménages a progressé en moyenne de 3,9% par an au cours des cinq dernières années. Les comptes d'épargne représentent ici la plus grande part en termes absolus. En 2014 et 2015, les placements en actions ont connu un essor considérable, paraissant même sur le point de détrôner tous les autres types de placements, mais depuis 2016 leur progression a été ralentie.
Entre 2012 et 2015, les OPC ont été année après année la classe d'actifs enregistrant la progression la plus marquée dans l'épargne totale des ménages, avec une croissance annuelle moyenne de 15,2%. En 2016, la croissance relative de l'épargne des ménages s'est temporairement concentrée sur les produits d'assurance. Mais en 2017, les OPC ont à nouveau enregistré la progression la plus nette, avec une hausse de 8,9%. En 2018, seuls les comptes d'épargne ont enregistré une augmentation.



Source : BNB

Scope : actifs nets des OPC distribués publiquement sur le marché belge (cf. liste FSMA).

Les actifs nets des OPC belges et étrangers distribués publiquement sur le marché belge ont diminué, courant 2018, de 7,09 milliards EUR, soit une baisse de 3,6%, et atteignaient 187,34 milliards EUR au 31 décembre 2018. Cette évolution du marché dans le secteur belge des OPC s'explique par des baisses des cours des actifs sous-jacents au cours du dernier trimestre de 2018.

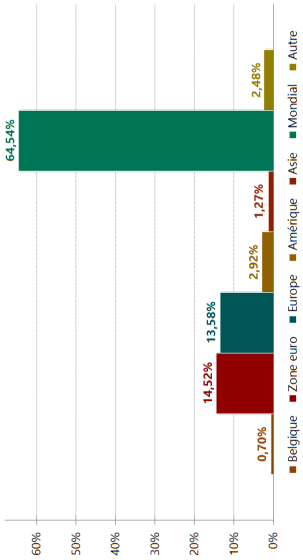
En 2018, le secteur des OPC a enregistré des souscriptions nettes d'un montant de 5,42 milliards EUR. Depuis 2014, des souscriptions nettes ont été enregistrées chaque année, ce qui porte le dernier lustre à 39,07 milliards EUR en souscriptions nettes dans le secteur des fonds en Belgique. Cette période contraste fortement avec les remboursements nets de 2011-2013.
En 2018, les souscriptions et les remboursements ont respectivement représenté 71,31 milliards EUR et 65,89 milliards EUR.

D'après les données de la BNB, les OPC représentaient, fin 2018, 14,5% de l'encours financier total des particuliers. Au cours de la période la plus florissante, soit fin 2005, les OPC représentaient 17,2% de l'encours financier total des particuliers.

Remarque technique sur les chiffres BEAMA : purification pour double comptage

Autant les actifs net que les souscriptions/remboursements sont apurés par BEAMA pour doubles comptages. Cela implique que les actifs nets et les souscriptions/remboursements des fonds qui investissent dans d'autres fonds sont comptabilisés pour autant qu'ils n'aient pas encore été comptabilisés dans les fonds sous-jacents.

Répartition géographique moyenne du portefeuille des OPC distribués en Belgique



Source : BEAMA

OPC qui investissent principalement en titres à revenu fixe

En 2018, les actifs des OPC obligataires en Belgique ont reculé de 0,50 milliard EUR (-1,5%). Ce recul est imputable à des souscriptions nettes.

Les OPC monétaires ont vu leur actif net augmenter de EUR 8,58 milliards EUR (+198%). Cette progression est le résultat d'une intervention technique dans les portefeuilles des fonds de fonds mixtes, ces OPC ayant souvent échangé leurs OPC sous-jacents contre des OPC monétaires plus stables afin de maîtriser les mouvements de marché négatifs du dernier trimestre de 2018.

OPC qui investissent principalement dans des titres à revenu variable

Les titres à revenu variable ont connu une année boursière négative qui s'est clairement confirmée au dernier trimestre de 2018. En outre, les OPC investissant dans ces titres ont également connu de faibles remboursements nets. Ces deux mouvements négatifs sont à l'origine de la baisse de l'actif net des OPC investissant principalement dans des titres à revenu variable.

En 2018, les actifs nets des OPC d'actions ont diminué de 11,93 milliards EUR (-20,5%). Cette diminution s'explique pour 2/5^{éme} par des remboursements nets et pour 3/5^{éme} par des baisses de cours des titres sous-jacents.

Courant 2018, l'encours des OPC mixtes (y compris les fonds d'épargne-pension) a diminué de 1,3 milliard EUR (-1,4%) et cette évolution est intégralement imputable à des baisses de cours enregistrées sur les titres sous-jacents.

Dans la catégorie des fonds mixtes, les fonds d'épargne-pension ont enregistré un recul de 1,45 milliard EUR (-7,4%) en 2018. Cette diminution est entièrement due aux résultats négatifs des titres sous-jacents notés au cours du dernier trimestre de 2018.

Lors de l'année écoulée 2018, les fonds d'épargne-pension ont rapporté un return moyen de –7,9%. Sur une période de 10 ans et de 25 ans les returns on été respectivement de +5,8% et +5,7%.

En 2018, les OPC avec protection de capital ont enregistré une diminution de leur actif net de 2,24 milliards EUR (-32,0%). Ce mouvement résulte d'une combinaison de remboursements nets et de baisses de cours enregistrées par les actifs sous-jacents.

OPC en investissement sociétalement responsable et durable (ISRD)

Nombre d'OPC-ISRD distribués en Belgique

	2014	2015	2016	2017	2018
TOTAL	**152**	**126**	**98**	**103**	**100**

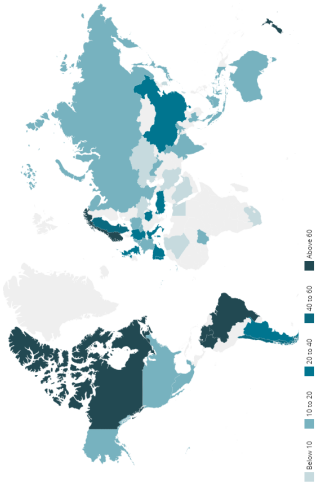
Source : BEAMA

La liste complète des OPC-ISRD et la définition / méthodologie utilisée par BEAMA peuvent être consultées sur le site internet www.beama.be.

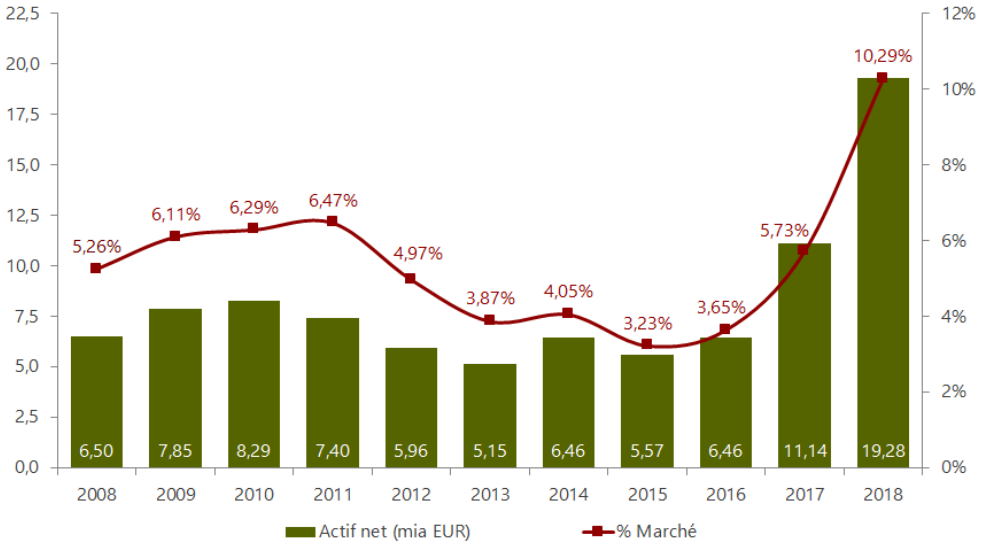
Evolution des OPC-ISRD distribués en Belgique

Les actifs nets commercialisés en Belgique des OPC-ISRD atteignaient 19,28 milliards EUR fin 2018. Avec ce montant, ces OPC représentent actuellement 10,3% du total du marché des OPC en Belgique.

Part des sources d'énergie renouvelables dans la production d'électricité (y compris hydro-électrique) – 2018



Source : Enerdata



Source : BEAMA

Tableau détaillé présentant des informations selon la politique d'investissement

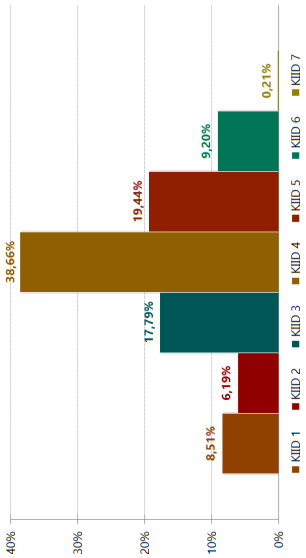
Actifs nets des OPC de droit belge et de droit étranger

		2017		2018	
		mia EUR	%	mia EUR	%
OPC d'obligations		34,34	*17,66*	33,83	*18,06*
	obligations d'Etat	3,94	*2,02*	6,85	*3,66*
	obligations d'entreprises	5,62	*2,89*	5,59	*2,98*
	oblig. d'Etat / d'entreprises	12,13	*6,24*	13,05	*6,96*
	autres obligations	12,65	*6,50*	8,35	*4,46*
OPC monétaires		4,33	*2,23*	12,91	*6,89*
	en EUR	2,69	*1,39*	6,35	*3,39*
	en autres devises	1,63	*0,84*	6,56	*3,50*
OPC d'actions		58,07	*29,87*	46,15	*24,63*
	Belgique	1,50	*0,77*	1,26	*0,67*
	Zone euro	8,14	*4,19*	6,47	*3,46*
	Europe	17,00	*8,74*	12,23	*6,53*
	Amérique	5,13	*2,64*	4,65	*2,48*
	Asie	3,48	*1,79*	2,07	*1,11*
	mondial	20,76	*10,68*	17,63	*9,41*
	autres actions	2,05	*1,06*	1,82	*0,97*
OPC mixtes		90,43	*46,51*	89,13	*47,58*
	dont fonds d'épargne-pension	19,64	*10,10*	18,19	*9,71*
	dont fonds CPPI	2,93	*1,51*	0,30	*0,16*
OPC avec protection de capital		6,99	*3,59*	4,75	*2,54*
1. liés à des actions		6,50	*3,34*	4,68	*2,50*
2. liés à des taux d'intérêt, à des crédits et à des devises		0,49	*0,25*	0,07	*0,04*
Divers		0,27	*0,14*	0,57	*0,30*
TOTAL		**194,43**	***100,00***	**187,34**	***100,00***
	p.m. fonds de fonds	*74,82*		*72,71*	

Source : BEAMA

Remarque technique : Les actifs nets des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.

Moyenne de la classification du risque KIID des OPC distribués en Belgique



Source : BEAMA

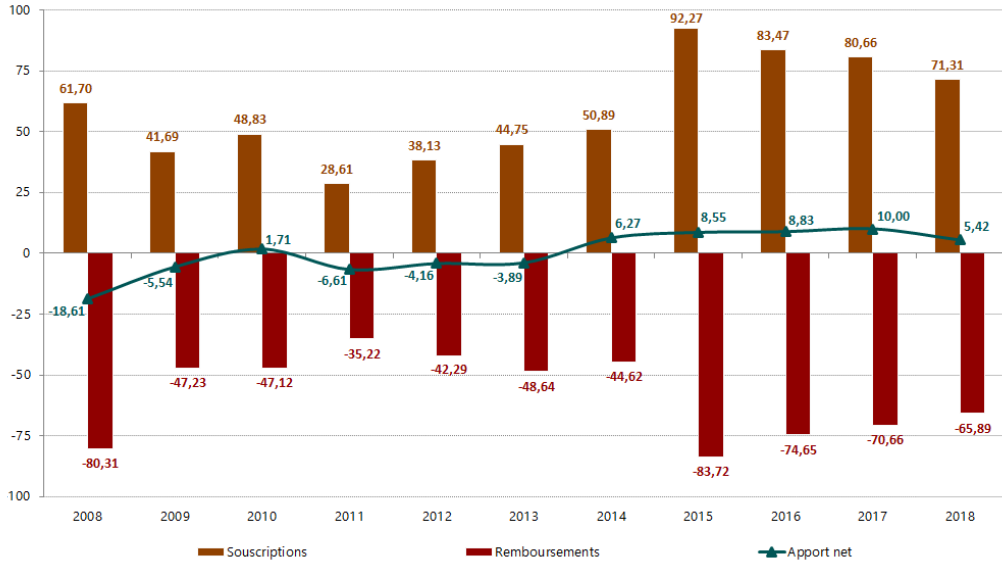
Souscriptions et remboursements en Belgique des OPC de droit belge et étranger en milliards EUR - selon la politique d'investissement

	Souscriptions		Rembourse-ments		Apport net	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
OPC d'obligations	19,61	16,75	19,13	19,87	0,48	-3,12
OPC monétaires	7,27	21,70	7,29	12,91	-0,02	8,78
OPC d'actions	31,87	22,09	25,04	27,16	6,83	-5,06
OPC mixtes	20,78	9,98	16,32	4,50	4,46	5,48
dont fonds d'épargne-pension	1,15	1,19	0,92	1,00	0,23	0,19
OPC avec protection de capital	0,60	0,37	1,40	0,66	-0,80	-0,29
1. liés à des actions	0,60	0,37	1,27	0,46	-0,67	-0,09
2. liés à des taux d'intérêt, à des crédits et à des devises	0,00	0,00	0,13	0,20	-0,13	-0,20
Divers	0,53	0,42	1,48	0,79	-0,95	-0,37
TOTAL	**80,66**	**71,31**	**70,66**	**65,89**	**10,00**	**5,42**
p.m. fonds de fonds	*41,42*	*19,77*	*26,41*	*17,35*	*15,01*	*2,42*

Source : BEAMA

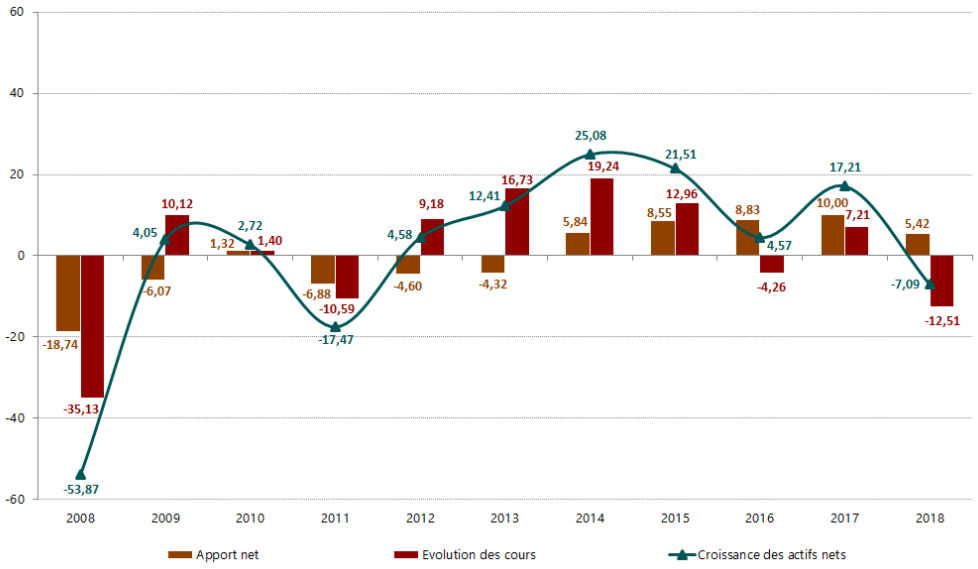
Remarque technique : Les souscriptions et les remboursements des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.

Souscriptions et remboursements en Belgique des OPC de droit belge et étranger en milliards EUR - évolution à long terme



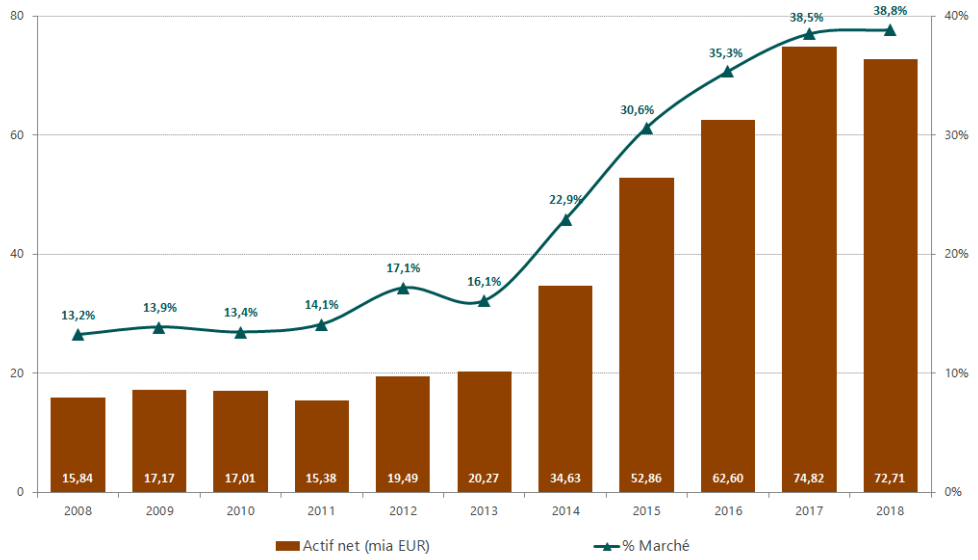
Source : BEAMA

Evolution de la croissance de l'actif net décomposée en effet de volume (apport net) et effet de prix (évolution des cours) en milliards EUR



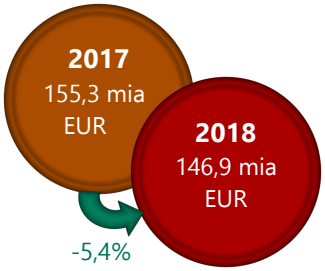
Source : BEAMA

Evolution de la croissance de l'actif net des fonds de fonds en milliards EUR



Source : BEAMA

Remarque technique : Les actifs nets des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.



Evolution du nombre de compartiments

Le 31 décembre 2018, 916 compartiments d'OPC de droit belge figuraient sur la liste de la FSMA, soit 138 de moins qu'à la fin 2017.

Sociétés d'investissement

Fin 2018, on comptait 824 compartiments de sociétés d'investissement. D'un point de vue juridique, 625 d'entre elles, soit 75,8%, sont des UCITS. Il y a cinq ans, ce ratio était de 23,7%.

Fonds communs de placement (FCP)

Sur les 92 compartiments de fonds de placement, 77 sont des UCITS d'un point de vue juridique, soit 83,7% fin 2018. Il y a cinq ans, ce ratio était de 3,7%.

Nombre de compartiments d'OPC de droit belge

		2017	2018
UCITS		694	702
	sociétés d'investissement	619	625
	fonds d'épargne-pension	0	6
	autres fonds de placement	75	71
AIFs / non-UCITS		360	214
	sociétés d'investissement	339	199
	fonds d'épargne-pension	21	15
	autres fonds de placement	0	0
TOTAL		**1.054**	**916**

Source : FSMA

Evolution des actifs nets

En 2018 le total de l'encours géré des OPC de droit belge a diminué de 8,35 milliards EUR (-5,4%) pour atteindre en fin d'année 146,91 milliards EUR. De ce total, 14,53 milliards EUR ont été distribués à l'étranger, soit 9,9%.

Les OPC sous forme de UCITS représentaient 123,40 milliards EUR en 2018, soit 84,0% de l'encours total des OPC belges, contre 35,3% il y a cinq ans.

Actifs nets des OPC de droit belge selon la nature juridique

	2017		2018	
	mia EUR	*%*	mia EUR	*%*
UCITS	120,47	*77,59*	123,40	*84,00*
sociétés d'investissement	92,49	*59,57*	90,68	*61,72*
fonds d'épargne-pension	0	*0*	6,85	*4,66*
autres fonds de placement	27,98	*18,02*	25,87	*17,61*
AIFs / non-UCITS	34,79	*22,41*	23,51	*16,00*
sociétés d'investissement	15,14	*9,75*	12,15	*8,27*
fonds d'épargne-pension	19,65	*12,66*	11,36	*7,73*
autres fonds de placement	0,00	*0,00*	0,00	*0,00*
TOTAL	**155,26**	***100,00***	**146,91**	***100,00***

Source : BEAMA

Actifs nets des OPC de droit belge selon la politique d'investissement

	2017		2018	
	mia EUR	%	mia EUR	%
OPC d'obligations	12,82	*8,26*	11,54	*7,86*
obligations d'Etat	2,36	*1,52*	2,93	*2,00*
obligations d'entreprises	3,36	*2,16*	2,74	*1,87*
oblig. d'Etat / d'entreprises	5,79	*3,73*	4,98	*3,39*
autres obligations	1,32	*0,85*	0,89	*0,60*
dont fonds de fonds	3,83	*2,47*	3,36	*2,29*
OPC monétaires	3,02	*1,94*	11,92	*8,12*
en EUR	1,43	*0,92*	5,56	*3,78*
en autres devises	1,59	*1,02*	6,37	*4,33*
dont fonds de fonds	0,09	*0,06*	0,00	*0,00*
OPC d'actions	44,37	*28,58*	34,09	*23,21*
Belgique	1,26	*0,81*	0,98	*0,67*
Zone euro	9,09	*5,86*	7,11	*4,84*
Europe	12,24	*7,89*	7,91	*5,38*
Amérique	5,59	*3,60*	5,38	*3,66*
Asie	2,20	*1,41*	1,23	*0,84*
mondial	13,28	*8,55*	10,92	*7,43*
autres actions	0,71	*0,46*	0,56	*0,38*
dont fonds de fonds	1,45	*0,93*	1,61	*1,10*
OPC mixtes	87,36	*56,27*	83,46	*56,81*
dont fonds d'épargne-pension	19,65	*12,66*	18,21	*12,40*
dont fonds CPPI	9,90	*6,38*	7,09	*4,83*
dont fonds de fonds	58,70	*37,80*	57,77	*39,32*
OPC avec protection de capital	7,46	*4,81*	5,36	*3,65*
1. liés à des actions	6,95	*4,48*	5,28	*3,60*
2. liés à des taux d'intérêt, à des crédits et à des devises	0,51	*0,33*	0,07	*0,05*
Divers	0,23	*0,15*	0,53	*0,36*
TOTAL	**155,26**	***100,00***	**146,91**	***100,00***
dont fonds de fonds	64,07	*41,27*	62,73	*42,70*
TOTAL hors fonds de fonds	91,18		84,17	

Source : BEAMA

Ces dernières années, on constate une demande croissante des investisseurs en faveur des fonds de fonds. Ce type d'OPC poursuit une politique d'allocation active et présente de vastes possibilités de diversification. De plus, grâce à l'utilisation de « building blocks », c'est-à-dire des éléments dont peuvent être constitués les fonds de fonds, le secteur des OPC peut optimaliser son activité.

Evolution des souscriptions et remboursements

Les remboursements nettes dans les OPC de droit belge se sont élevées à 0,45 milliards EUR en 2018. Ceci contraste avec les souscriptions nettes à concurrence de 6,65 milliards EUR notées en 2017. Au cours des cinq dernières années, les souscriptions nettes se sont élevées à 32,38 milliards EUR, ce qui explique pour 2/3 l'évolution de l'actif net total des OPC belges.

En 2018, les souscriptions dans les fonds d'épargne-pension ont représenté 1,19 milliard EUR et les remboursements 1,00 milliard EUR. Les fonds d'épargne-pension enregistrent ainsi des souscriptions nettes de quelques 188 millions EUR en 2018. Au cours de la dernière décennie, les fonds d'épargne-pension n'ont enregistré davantage de remboursements que de souscriptions qu'en 2012.

Souscriptions et remboursements des OPC de droit belge selon la politique d'investissement

	Souscriptions		Remboursements		Apport net	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
OPC d'obligations	7,41	5,11	6,55	6,63	0,86	-1,52
OPC monétaires	5,12	20,69	4,64	11,39	0,48	9,30
OPC d'actions	24,82	23,51	21,74	29,18	3,08	-5,67
OPC mixtes	4,44	4,72	0,18	5,29	4,26	-0,57
OPC avec protection de capital	0,77	0,52	1,75	2,17	-0,98	-1,65
Divers	0,15	0,31	1,20	0,65	-1,05	-0,34
TOTAL	**42,71**	**54,86**	**36,06**	**55,31**	**6,65**	**-0,45**
p.m. fonds de fonds	30,86	14,44	12,48	12,51	18,38	1,92

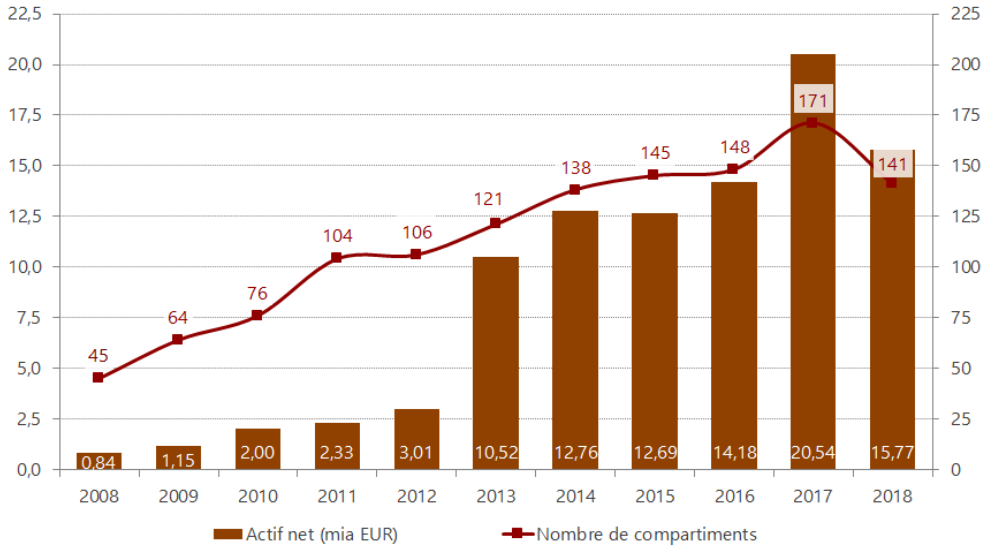
Source : BEAMA

Remarque technique : Les souscriptions et les remboursements des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.

OPC institutionnels de droit belge distribués non publiquement

Depuis le 18 décembre 2007, des véhicules d'investissement peuvent être développés sur mesure pour les investisseurs institutionnels. Ces OPC institutionnels sont des OPC non-publics qui doivent être déclarés auprès du SPF Finances. Ceux-ci ne doivent pas être confondus avec les OPC publics possédant des classes d'actions non-retail qui sont inscrits auprès de la FSMA.

Fin 2018, les 141 compartiments d'OPC institutionnels de droit belge représentaient un actif net de 15,77 milliards EUR.



Source : BEAMA

Secteur européen des OPC

Au 31 décembre 2018, le total de l'encours du marché européen des OPC atteignait 15.157 milliards EUR. Ce total est inférieur de 468 milliards EUR (-3,0%) au chiffre de fin 2017. Ce recul est entièrement imputable aux baisses de cours des actifs sous-jacents des OPC étant donné que les souscriptions nettes ont quant à elles imprimé un mouvement positif.

Le marché européen des OPC et ses investisseurs ont connu un fléchissement pour la première fois en 7 ans. Ce recul s'explique par l'impact des conditions de marché négatives au cours du dernier trimestre de 2018. Tout au long de l'année 2018, le marché européen des OPC a en effet enregistré des souscriptions nettes à concurrence de 245 milliards EUR, ce qui témoigne de la confiance persistante des investisseurs.
Les souscriptions nettes dans des UCITS ont ainsi atteint 117 milliards EUR et celles dans des AIF 128 milliards EUR en 2018. Les souscriptions nettes dans des UCITS sont les plus élevées dans la catégorie des fonds d'actions. Pour les AIF, les souscriptions nettes les plus importantes sont observées dans la catégorie des fonds immobiliers et autres fonds. Pour l'ensemble des deux types d'OPC d'un point de vue juridique, les souscriptions les plus importantes ont été enregistrées dans le groupe des fonds mixtes.

Fin 2018, le total de l'encours du marché européen des OPC représentait 95% du chiffre du PIB européen.
Ce chiffre souligne le rôle important que les gestionnaires d'OPC jouent dans l'économie européenne : ils interviennent comme grands investisseurs sur les marchés financiers, prennent part aux structures d'actionnariat des sociétés, fournissent des capitaux aux entreprises et particuliers et sont en plus une importante source pour la création d'emplois.

Actifs nets du secteur européen des OPC par droit national en milliards EUR

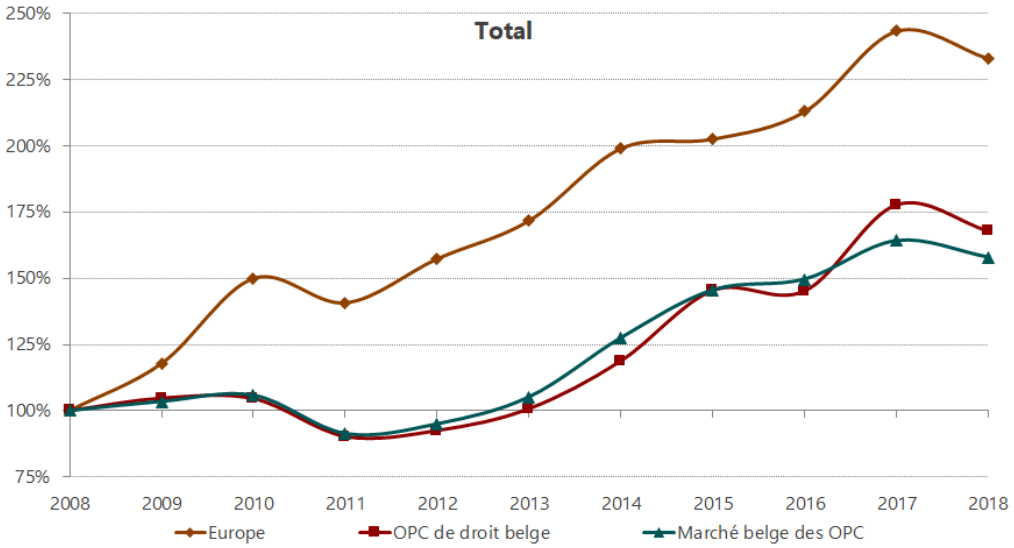
	2017	2018	*Différence en %*	*Part de marché 2018 en %*
Luxembourg	4.159,61	4.064,64	*-2,28*	*26,82*
Irlande	2.396,09	2.421,46	*+1,06*	*15,98*
Allemagne	2.038,19	2.037,20	*-0,05*	*13,44*
France	1.929,12	1.812,73	*-6,03*	*11,96*
Royaume-Uni	1.647,18	1.492,84	*-9,37*	*9,85*
Pays-Bas	843,49	827,54	*-1,89*	*5,46*
Suisse	550,80	539,71	*-2,01*	*3,56*
Suède	335,42	333,04	*-0,71*	*2,20*
Italie	322,13	302,49	*-6,10*	*2,00*
Espagne	295,27	286,24	*-3,06*	*1,89*
Danemark	300,82	273,20	*-9,18*	*1,80*
Autriche	182,88	172,90	*-5,46*	*1,14*
Belgique	155,26	146,91	*-5,38*	*0,97*
Autres	468,69	446,29	*-4,78*	*2,94*
TOTAL EUROPE	**15.624,94**	**15.157,18**	***-2,99***	***100,00***

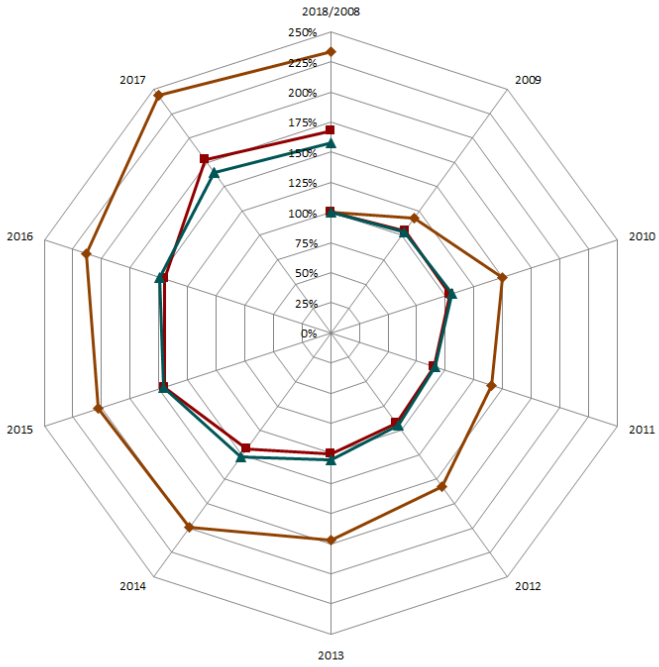
Source : EFAMA

OPC belges au sein du secteur européen des OPC

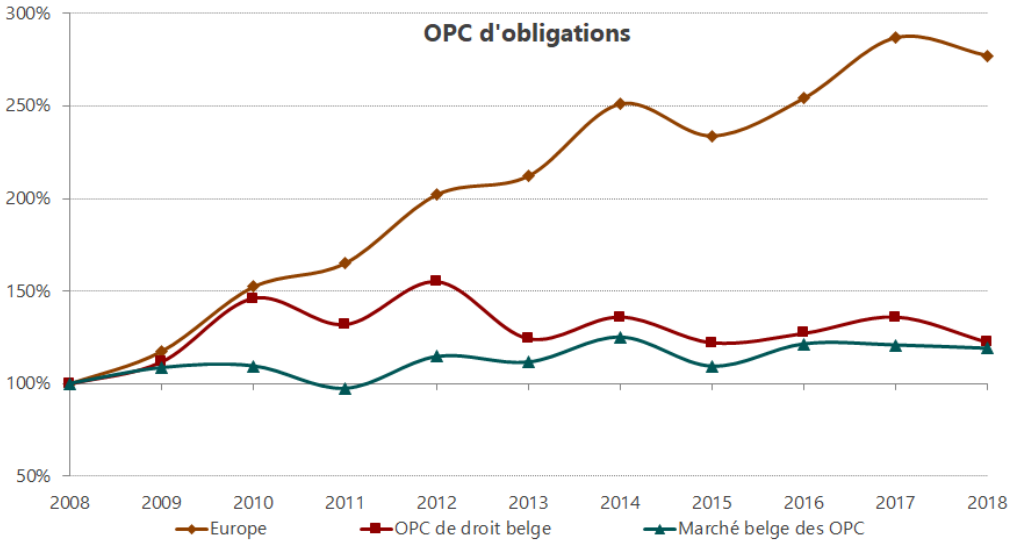
Dans une perspective européenne, les OPC de droit belge obtiennent de moins bons résultats (-5,4%) que la moyenne européenne (-3,0%). Les OPC distribués publiquement en Belgique se situent entre les deux (-3,6%).

Au départ, les OPC belges n'ont pas connu la même relance après 2008 que le secteur européen des OPC mais, ils ont connu en 2014/2015 un mouvement de rattrapage. En 2016, les OPC de droit belge ont fait face à des remboursements nets alors que le secteur européen connaissait des souscriptions nettes. En 2017, un important mouvement de rattrapage a eu lieu et les OPC belges ont regagné du terrain sur les autres OPC européens. Toutefois, en 2018, les OPC belges perdent à nouveau un peu de terrain.

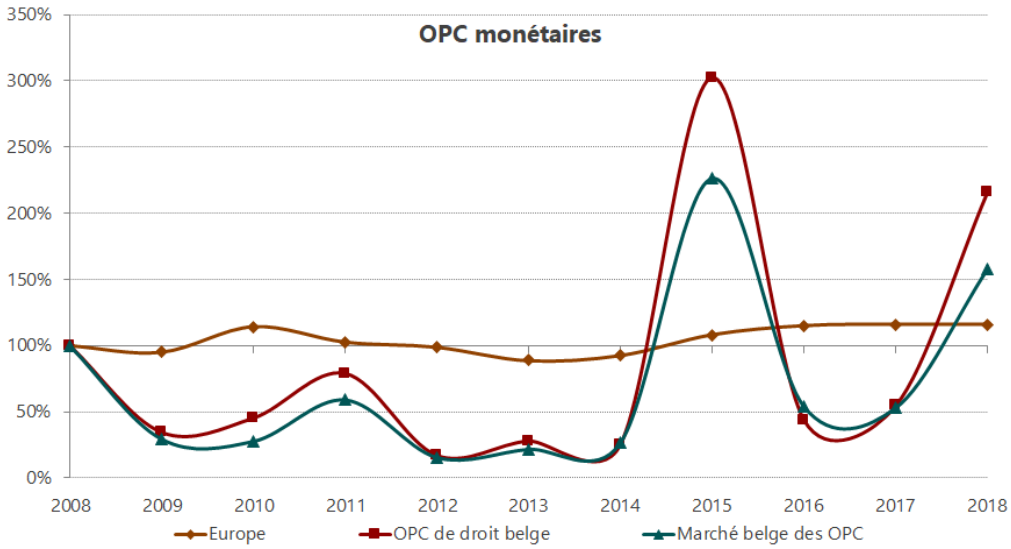




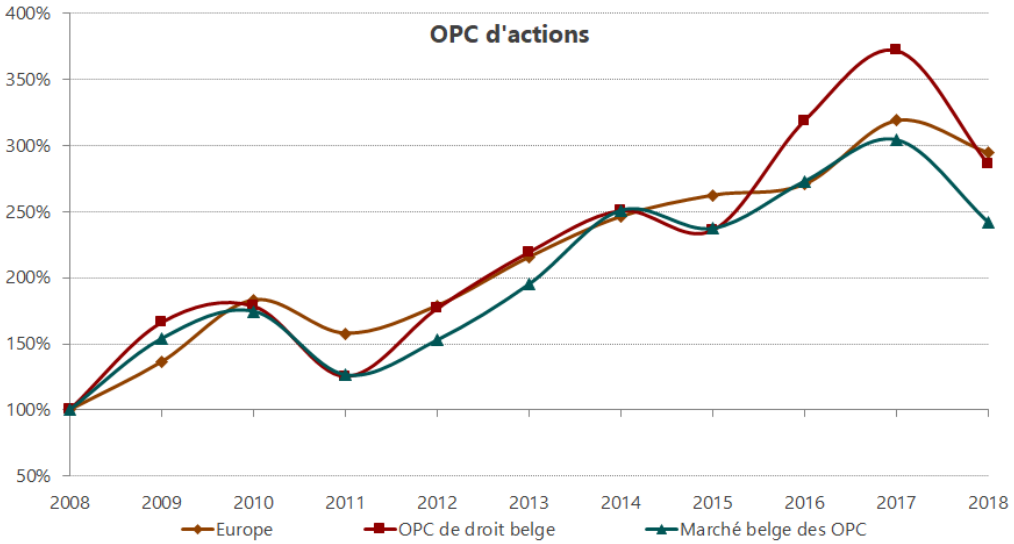
Source : BEAMA/EFAMA



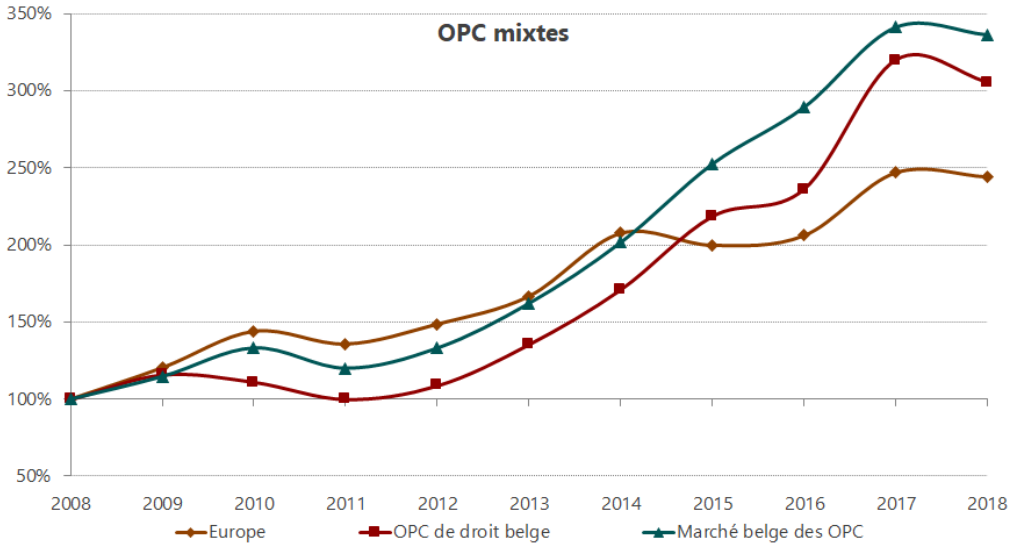
Source : BEAMA/EFAMA



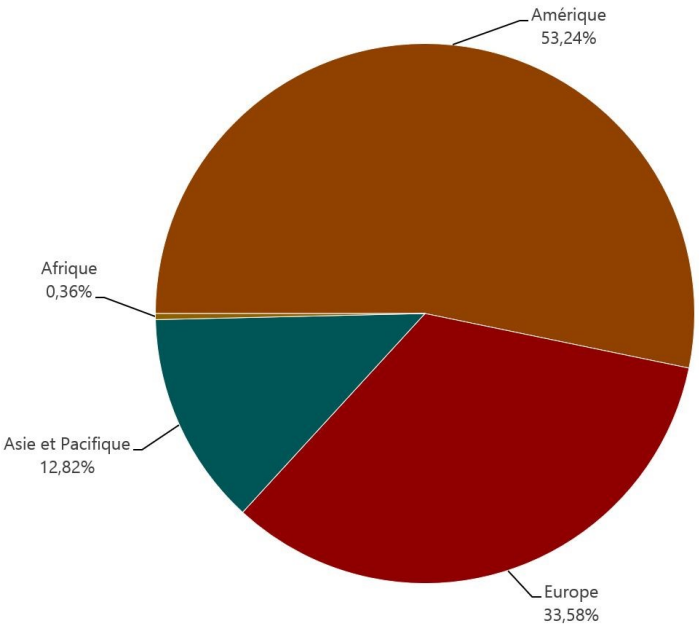
Source : BEAMA/EFAMA



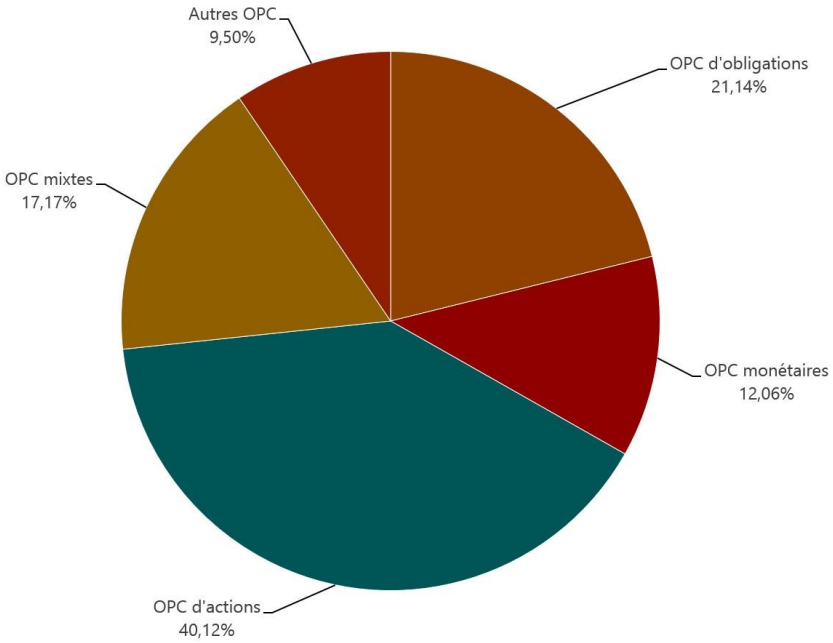
Source : BEAMA/EFAMA



Source : BEAMA/EFAMA



Source : EFAMA



Source : EFAMA

Ce rapport annuel a été imprimé sur MultiOffset (FSC).



BEAMA asbl — Belgian Asset Managers Association

Concert Noble
Rue d'Arlon 82
B-1040 Bruxelles
https://www.beama.be
info@beama.be
+32 (2) 507 68 70

